



Journée territoriale de la prévention
des risques professionnels

4^e
Edition

JEUDI 8
OCTOBRE
2015

BRESSOLS
Centre
culturel

Equipements de protection individuelle

• Obligations de la collectivité ?

• EPI - Vêtements de travail,
que choisir ?

• Travail sur échelle ?



Risque de chute de hauteur

Le mot du président

Chaussures de sécurité, gants, vêtements de travail,, ces équipements de protection individuelle (EPI) sont destinés à protéger les agents contre les risques professionnels auxquels ils sont exposés. Leur utilisation ne doit être envisagée qu'en complément des autres mesures d'élimination ou de réduction de ces risques. C'est à partir de l'analyse des situations de travail menée par la collectivité que doit être engagée la réflexion relative à l'utilisation des EPI.

Autre thématique de cette matinée, le travail en hauteur fait l'objet cette année d'une campagne nationale des ministères chargés du travail et de l'agriculture. Les chutes de hauteur constituent en effet aujourd'hui la seconde cause d'accidents du travail mortels après ceux de la circulation. Pourtant des mesures de prévention sont possibles: organisation des travaux, formation, équipements. Si le risque de chute de plusieurs mètres est généralement connu et considéré, le risque de chute de faible hauteur est souvent négligé alors que ses conséquences peuvent se révéler tout aussi graves.

Ce colloque à destination des élus, responsables de l'encadrement et des assistants de prévention a pour objectif de présenter les principales règles juridiques concernant l'utilisation des EPI et le travail en hauteur ainsi que les mesures de prévention qu'il est possible de mettre en œuvre dans ces domaines.

Francis LABRUYERE, Président du CDG82, Maire de VILLEMADE



PROGRAMME

08h45

Accueil des participants

10h45

**Travaux en hauteur,
pas le droit à l'erreur**
*Intervenants CARSAT
Midi-Pyrénées, DIRECCTE
Midi-Pyrénées, OPPBTP*

09h15

**Ouverture
de la journée**

*Francis LABRUYERE,
Président du CDG82
Pierre LORENZO,
Directeur du CDG82*

12h30

Clôture du colloque
*Francis LABRUYERE,
Président du CDG82*

09h30

**Les équipements
de protection
individuelle**

*Clément CARPENTIER,
SOFAXIS*

12h45

Buffet déjeuner
**Présentation de matériels
pour le travail en hauteur**
EPI
Vêtements de travail

PROGRAMME



Journée territoriale de la prévention des risques professionnels

4^e
Edition

INSCRIPTION À LA CONFÉRENCE

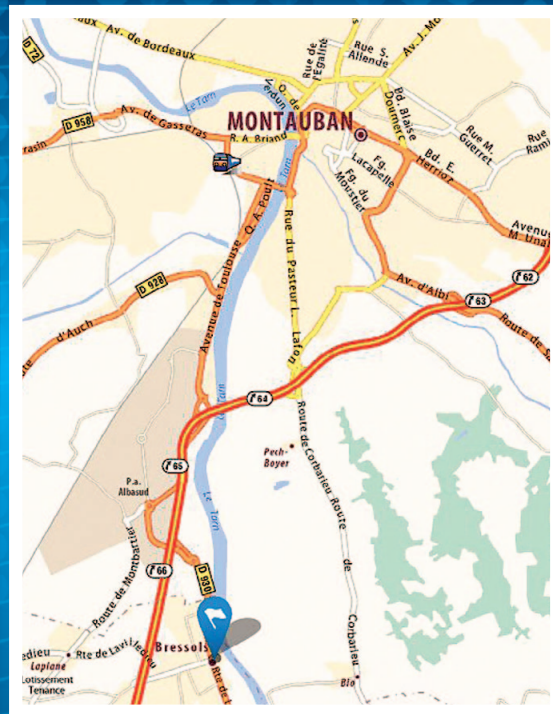
sur www.cdg82.fr/prevention2015

ACCÈS À LA CONFÉRENCE

Centre Culturel
Route de Lavaur - 82710 BRESSOLS

NOUS CONTACTER

CDG82 - 23 boulevard Vincent Auriol
82000 MONTAUBAN
Téléphone : 05 63 21 62 00 - 05 63 21 62 01
Courriel : service_prevention@cdg82.fr



SOFAXIS
—Groupe Sofaxis—

OPPBTP
La prévention BTP